

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'est vu confier par l'État la gestion, l'animation et la valorisation mémorielle des Hauts Lieux de mémoire et des nécropoles nationales sous tutelle de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense. Rencontre avec le directeur des trois Hauts lieux d'Ile de France.

Depuis février, vous dirigez les trois Hauts lieux de la mémoire nationale du ministère de la Défense d'Ile de France. Quel est votre parcours ?

Je suis d'origine lyonnaise. Après le baccalauréat, j'ai fait une classe préparatoire littéraire et je suis entré à la faculté d'Histoire-Géographie avant de partir en Roumanie sur un chantier d'archéologie avec l'Université de Bucarest. A mon retour, j'ai travaillé comme éducateur. J'avais décidé de reprendre la Recherche en histoire contemporaine. J'ai réalisé mon Master II sur la Résistance rurale en Haute-Corrèze sous la direction de Laurent Douzou.

En Roumanie, dans les années 2000, j'ai vu un Etat où la politique de mémoire était encore inachevée. Revenu en France, je me suis spécialement consacré aux questions liées à la Résistance. Quand j'étais éducateur, nous avions mis en place des ateliers historiques et culturels qui se développaient parallèlement au travail des équipes thérapeutiques. Sachant qu'elle ne se répète pas, l'histoire n'en est pas moins un outil magnifique de prévention. J'ai fait le choix d'aller vers les politiques mémorielles, ce qui m'a conduit à postuler à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Depuis 2009, l'ONAC est en charge du Mémorial National de la prison de Montluc. J'ai été recruté en 2011, juste après les travaux de réhabilitation, sur un poste de coordonnateur en mémoire et communication. A l'ouverture du site, nous étions deux en charge d'une même mission de valorisation, Aurélie Dessert, qui y travaille toujours, et moi. Je me suis plus particulièrement occupé du développement pédagogique et scientifique, sous la direction de Philippe Rivé.

Comment, autour d'un lieu, articuler histoire, mémoire, célébration et témoignage ?

Je crois en l'utilité de l'histoire. Notamment à celle de la Seconde Guerre mondiale avec ses aspects lumineux d'engagement, de courage, de fidélité aux valeurs républicaines, et en même temps, ses aspects exécrables où se manifeste le pire. Pour que ces valeurs soient utiles aujourd'hui, il faut qu'elles soient portées par un travail historique rigoureux.

Il n'y a pas d'opposition entre le travail d'historien et le travail de mémoire, le témoignage étant une des sources utilisées dans le travail de mémoire. L'ONAC porte les mots « mémoire et solidarité », ce qui implique un objectif. Un historien n'a pas forcément d'objectif autre que scientifique. Sans son travail, nous n'aurions pas de matériau pour mener à bien notre mission pour les Hauts lieux de Mémoire nationale, faire en sorte que de cette histoire, naisse un enseignement et surtout, un espace de rassemblement. On l'a bien vu autour des questions liées à la déportation, à partir de la reconnaissance de la responsabilité de la France et de son rôle pendant la guerre. Même s'il est compliqué et douloureux, c'est un sujet qui a permis d'avancer et de s'ouvrir, de s'unir. Tous les lieux de mémoire sont des lieux d'apprentissage. Des lieux de formation intellectuelle où l'on apprend à réfléchir pour se construire

en citoyen. La gestion, par le ministère de la Défense, de neuf Hauts lieux de la mémoire nationale montre bien que la défense de la République passe par une protection militaire, mais aussi par le développement de sites qui en défendent les valeurs.

Au Mont Valérien, nous développons des offres pédagogiques thématiques, construites avec l'Education nationale à tous les niveaux, impliquant plusieurs disciplines. Nous travaillons aussi avec les collectivités, notamment les communes.

Nous travaillons bien sûr avec de nombreuses associations. L'ONAC est un établissement paritaire et les associations ont écrit les pages de son histoire. Les trois sites dont j'ai la responsabilité sont issus de leur action. Le Mémorial des Martyrs de la Déportation, sur l'Ile de la Cité, fondé en 1962, est issu de l'action du Réseau du souvenir. Le Mémorial de la France Combattante est inauguré le 18 juin 1960 par le général de Gaulle à l'entrée du lieu d'histoire où furent exécutés 1 008 hommes, et où, depuis la Libération, les associations et les familles de fusillés ont organisé des commémorations et des cérémonies. Le Mémorial National de la guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie au Quai Branly représente un endroit de rassemblement en hommage au sacrifice des soldats, appelés et supplétifs, mais aussi aux victimes civiles de ces conflits et aux rapatriés, issu de l'action de leurs associations. Ce sont des lieux où se rassembler, pour se rappeler et dire quelque chose. Il ne s'agit pas de rester dans le souvenir. Que signifie la vigilance à laquelle chacun est appelé, quelles réponses apporter aux questions posées à l'actualité par l'histoire ? Nous assurons la mise en valeur de lieux qui disent que l'on fait société : la société est vivante, faite de contemporains responsables qu'il faut aider à se sentir citoyens. Les lieux de Mémoire ne sont pas la seule clé pour y arriver, mais une des clés. Je n'utilise jamais le terme « devoir de mémoire »...

Vous préférez « devoir d'avenir » ?

J'utilise « travail de mémoire » et dans le mot « travail », j'implique un processus. Il n'est pas réservé aux scolaires et aux jeunes. Ce travail devrait être effectué constamment par chacun. La mémoire est un travail public, dans lequel il ne s'agit pas d'imposer une vision de l'histoire, mais de mettre des garde-fous. Ce ne doit pas être un devoir, mais un choix issu d'une réflexion. Quels que soient nos âges, nous portons une responsabilité. Je parlais d'un appel à la vigilance. Ce faisant, nous construisons notre défense avec l'objectif d'une culture de paix. Quand le Réseau du souvenir fonde le Mémorial des Martyrs français de la Déportation, il nous donne l'objectif de contribuer à ce que cela ne se reproduise jamais. Pour le faire correctement, il est nécessaire que l'histoire soit connue.

Je viens d'arriver sur ces trois sites depuis le 22 février. Pour moi, c'est un bloc que nous essayons de développer en équipes. Le Mont-Valérien et l'Ile de la Cité représentent une complémentarité historique forte, mais chacun de ces sites est extrêmement différent de



Antoine Grande (au centre), et l'équipe du Mont-Valérien.

ANTOINE GRANDE

l'autre. Au Mont-Valérien, nous avons à dire l'histoire là où elle s'est produite.

Au Mémorial des Martyrs de la Déportation, nous disons une histoire qui s'est déroulée ailleurs. Le Mémorial du Quai Branly est un monument référentiel qui doit amener à se recueillir. Quelles articulations ? Entre le Mont-Valérien et l'Ile de la Cité, au départ, les approches étaient différentes. Au Mont-Valérien, le Mémorial de la France Combattante raconte l'histoire des combats pour la Libération du territoire français entre 1940 et 44. Une fois ce Mémorial passé, nous empruntons le parcours du souvenir autour de la clairière où eurent lieu les exécutions. Puis nous nous rendons aux espaces supérieurs, à la chapelle où les condamnés ont parfois attendu leur exécution, gravant sur les murs d'ultimes messages. Ici, l'espace muséographique donne à comprendre la répression. Puis, nous atteignons le Mémorial en forme de cloche, inauguré en 2003, sur lequel sont gravés les noms des fusillés.

L'universalisme s'inscrit aussi dans le temps. On n'a jamais tout écrit, sur une période. Les questions qui se posent sont sans cesse à renouveler s'agissant de langage, de méthode. Nos lieux doivent prendre le relais des témoins en s'appuyant sur les enregistrements, les films, les documents qui s'entendent et se lisent différemment. Au Mémorial des Martyrs de la Déportation, nous portons la mémoire de toutes les déportations de France. Le dernier dimanche d'avril, l'hommage de la Nation embrasse toutes les déportations. Le Mémorial est un lieu de réflexion où nous avons renouvelé la muséographie. Pour cette exposition, inaugurée le 24 avril par Manuel Valls, Premier ministre, nous avons travaillé avec le monde associatif et des historiens, dont les deux commissaires d'exposition, Thomas Fontaine et Olivier Laliou, pour la rendre pédagogique et accessible à tous les publics. Nous avons élaboré, avec la scénographe, une muséographie qui n'oublie ni les faits, ni la singularité des parcours de vies.

Comment vous organisez-vous ?

Je dirige deux équipes, l'une au Mont-Valérien, l'autre à l'Ile de la Cité avec un adjoint pour les trois sites. Actuellement, commence notre deuxième gros travail, la création d'un service pédagogique sur les Hauts lieux de la Mémoire nationale d'Ile-de-France.

En 2017, nous aurons au Mont-Valérien une salle pédagogique avec des ateliers et des activités culturelles annexes mais sans attendre, nous pouvons proposer de nouvelles choses.

Au Mont-Valérien, nous expliquons ce qu'étaient la répression, son organisation, l'organisation de la Résistance, mais aussi les projets idéologiques qui existaient derrière cette politique répressive. Les fusillés étaient des résistants, mais aussi des otages, juifs et communistes. Nous développons des visites autour du rôle des étrangers et des extra-métropolitains, mettant l'accent sur la diversité de leurs engagements. Nous avons des partenariats en cours avec le Musée de l'Ordre de la Libération aux Invalides et bien sûr les Archives Départementales des Hauts-de-Seine, et nous sommes ouverts à tous les autres sites de la Région. Ces messages doivent être portés collectivement. L'apprentissage est le fait d'une multitude d'interlocuteurs, c'est ce que les enseignants viennent chercher chez nous pour que leurs élèves rencontrent d'autres interlocuteurs qui portent le même message, confrontant leurs apprentissages avec la matérialité d'un lieu. Pour la rentrée 2017, nous mettrons à leur disposition des programmes pédagogiques pour que chacun puisse se projeter au Mont-Valérien et au Mémorial des Martyrs de la Déportation. Toutes les visites ont un tronc commun, mais elles doivent permettre plusieurs éclairages.

Nous devons amener chacun, quelles que soient ses idées, sa religion, ses opinions, à comprendre la portée universelle de ces lieux.

PROPOS RECUEILLIS PAR HÉLÈNE AMBLARD